



Rapport d'activité simplifié 2019

L'Ilot en chiffres

En 2019, les 72 travailleurs et travailleuses de L'Ilot, représentant 61,87 ETP (équivalents temps plein), soutenu-e-s par 37 volontaires et par en moyenne 8 personnes sous convention Article 60, ont accueilli et accompagné 1.171 personnes en situation de sans-abrisme.

117 travailleurs/euses dont 72 Salarié-e-s, 37 volontaires et 8 contrats Article 60 (pour 106 travailleurs en 2018)

7.624 donateurs et donatrices (pour 4.946 en 2018)

1.171 personnes accompagnées par les services de L'Ilot dont 97 enfants, 30 familles, 237 femmes et 837 hommes

22.651 nuitées

26.746 petits déjeuners

47.028 repas (pour 37.628 en 2018)

9.995 boissons servies au Centre d'accueil de jour

121 personnes accompagnées à domicile

Chiffres par service

Accueil d'urgence

Centre d'accueil de jour et accueil d'urgence 24h/24 en maison

Offrir un accueil d'urgence pour répondre aux besoins primaires des personnes

Chiffres clés 2019 Centre d'accueil de jour

684 personnes accueillies (569 hommes et 115 femmes)

26 volontaires + **41** usagers-ères aidant-e-s

18 personnes mises en logement

Comme on le voit par l'offre de services proposée au sein du centre de jour, L'Ilot ne s'inscrit pas dans une conception humanitaire ni caritative de l'aide aux personnes, qui viserait essentiellement à gérer ponctuellement les effets du sans-abrisme, mais bien dans une vision qui promeut la **justice sociale**, s'attaquant aux causes sociétales du sans-abrisme et de la pauvreté et visant à lutter structurellement contre le sans-abrisme par le **rétablissement des droits des personnes**. Cette conception du travail social se veut **durable** (elle cherche à proposer aux personnes des solutions sur le long terme plutôt qu'une réponse au jour le jour) et **participative** dans la mesure où elle cherche à inclure activement la personne concernée dans la démarche proposée. Il s'agit de rendre les personnes actrices de leur avenir et d'ouvrir la voie vers l'**autonomie**.

Logement

Capteur et Créateur de Logements

Développer des solutions de logement dignes et durables

S.Ac.A.Do. et Post-Hébergement

Services d'accompagnement à domicile

Permettre aux personnes de s'approprier leur nouveau logement et les aider à s'y stabiliser

Home Sweet Coop

Coopérative immobilière sociale

Acquérir et rénover des logements

Chiffres clés 2019

44 personnes suivies dans le cadre du 'coaching au logement'

44 personnes remises en logement durable (pour 20 en 2018)

7 investisseur·e·s accompagné·e·s

29 logements achetés depuis la création de la cellule

4.120.000 € investis en 2019 dans 19 logements et 6 logements captés

121 personnes accompagnées à domicile (pour 76 en 2018)

21 nouveaux accompagnements démarrés

Portrait

« Jamila et Youssef ont emménagé dans un logement de transit avec leur petit garçon fin 2017. Avant cela, ils étaient hébergés en maison d'accueil. Leur hébergement a pris fin pour des raisons de grosses disputes du couple.

Jamila nous fait rapidement part des violences qu'elle subissait. En logement, cela a continué et semble même s'être amplifié. Sous l'emprise de l'alcool, Youssef détériore les objets autour de lui et est violent envers Jamila, verbalement et physiquement. Leur fils de deux ans assiste à toutes ces scènes. Avec l'accord de Jamila qui se rend compte que son fils ne dort plus bien, fait des crises et semble perturbé par tout cela, nous décidons d'interpeller le Service d'Aide à la Jeunesse afin d'obtenir un soutien pour l'enfant. Le SAJ ne peut pas intervenir si le papa n'est pas preneur et demandeur... Les violences se poursuivent. Lors d'une nouvelle scène de violence, l'ambulance et la police doivent intervenir. Par la suite, Jamila décide de porter plainte. Youssef était déjà connu de la justice. Il est interpellé et relâché sous conditions : ne plus boire d'alcool, prendre rendez-vous pour une thérapie de couple et aller chez Praxis (service d'aide pour auteurs de violences conjugales). Durant toute cette période, le contact avec notre service est toujours resté présent. Il a fallu trouver

une juste place car une seule travailleuse est référente pour toute la famille. Elle s'est souvent retrouvée « entre les deux » mais a essayé de garder une certaine distance tout en étant attentive au danger que la situation pouvait occasionner pour chaque membre de la famille.

Jamila a été engagée sous contrat Article 60, ce qui lui a permis de ne plus être toute la journée dans l'appartement avec Youssef. Leur petit garçon est également rentré à l'école. Youssef a poursuivi son travail chez Praxis et a respecté les conditions qui lui avaient été imposées. L'école et l'institutrice de leur petit garçon sont des éléments qui renforcent le réseau de la famille et soutiennent notre propre travail social.

La famille est aujourd'hui en logement de transit. Dès son entrée en logement, toutes les inscriptions AIS ont été faites. Nous espérons que toutes ces démarches vont porter leurs fruits prochainement car, pour une famille ayant un seul revenu, le logement AIS ou social est presque la seule porte de sortie digne et durable.

De manière plus générale, la question du logement de transit nous préoccupe depuis plusieurs années. Le fait de signer une convention chaque mois est réellement anxiogène. Le stress et la pression concernant ce type de contrat ont été explicitement exprimés par la famille. L'exemple de cette famille illustre aussi à quel point un déménagement peut être une transition importante et délicate par rapport au réseau mis en place durant plusieurs mois voire années, un changement d'école, de maison médicale, de CPAS, etc. S.Ac.A.Do. continuera à les accompagner, avec évidemment le consentement de la famille. »

Équipe S.Ac.A.Do.

Hébergement temporaire

2 maisons d'accueil à Bruxelles

1 maison d'accueil à Jumet

Héberger et accompagner des femmes, des hommes et des familles sans abri à Bruxelles et en Wallonie

Chiffres clés 2019

65 femmes seules

215 hommes seuls dont 60 en congé pénitentiaire

24 familles regroupant 41 enfants et 32 adultes

18 familles monoparentales

17 femmes seules avec enfant

69 nuits : durée moyenne du séjour

31% : pourcentage moyen des personnes ayant retrouvé un logement autonome (pour 22% en 2018)

Témoignages

« Un accueil d'urgence et à court terme ne doit pas faire l'économie d'un véritable travail d'accompagnement et de recherche de solutions durables. L'orientation vers une autre solution temporaire est toutefois parfois nécessaire pour donner du temps au temps. »

Jean-Luc Joiret, directeur du Centre d'accueil pour femmes et familles

« Les entretiens individuels sont fréquents et la relation avec la famille et les enfants démarre toujours de manière informelle. Dans un milieu comme celui du sans-abrisme, il n'y a pas de schéma

classique. Nous sommes donc confrontés à un panel très large de situations différentes. Des hommes divorcés, séparés, en relation et n'ayant que peu la possibilité de voir leurs enfants. Mais également des personnes ayant rompu tout contact depuis parfois plusieurs années. Pour certains, l'importance du travail fait ensemble n'est pas de rétablir un lien mais de pouvoir exprimer leurs ressentis, raconter des souvenirs, parler de leur passé et de leurs enfants/leur famille, etc. »

Estelle, travailleuse sociale au Centre d'accueil pour hommes de Bruxelles



Formation et emploi

Les Pots de L'Ilot

Projet d'économie sociale : (pré-)former aux métiers de l'Horeca et accompagner vers l'emploi des personnes ayant eu un parcours sans-abri

Chiffres clés 2019

11 personnes sous convention Article 60 ont travaillé et ont été formées

2 personnes ayant retrouvé un travail

730 pots vendus

Témoignage

« J'ai perdu mon mari il y a six ans suite à un cancer. Ma vie a basculé, comme un immeuble qui s'effondre. Jusque là, j'étais femme au foyer. Je n'avais jamais travaillé, ni fini mes études secondaires. Du jour au lendemain, je devais assumer tous les rôles toute seule : faire vivre la famille mais aussi être là pour mes enfants à la maison. Ça a été très dur de trouver un travail dans ces conditions. Avant, je cuisinais simplement par nécessité. Mais ici, j'ai découvert une passion. Pour préparer les Pots, il faut suivre la recette à la lettre, calculer la quantité de chaque ingrédient, être très précis pour que le goût soit toujours exactement le même. Cela en vaut la peine car le résultat est incroyable, surtout la tapenade aux champignons et le humus, qui sont mes préférés ! Je suis convaincue que cette expérience va m'ouvrir d'autres portes. D'ailleurs, j'aimerais me spécialiser en pâtisserie après, et peut-être même un jour ouvrir mon propre café. En attendant, savoir que l'expérience que j'acquiers à travers la confection des Pots servira aussi à aider d'autres personnes, me fait très plaisir. »

Rahma, 43 ans.



Santé alimentaire

La Collecte et le Potager de L'Ilot

Chiffres clés 2019

64 tonnes de collecte alimentaire servant le Centre d'accueil de jour et les **3** maisons d'accueil de L'Ilot

2 tonnes redistribuées vers les partenaires du secteur sans abri

290 colis alimentaires distribués

Le Centre d'accueil de jour fournit plus de 20.000 repas par an, réalisés à 95 % d'aliments issus de notre récolte alimentaire. Cette récolte a déjà permis de réduire sensiblement les coûts d'achats alimentaires des maisons d'accueil de L'ILOT en 2017 et 2018, l'effort s'est intensifié encore et encore en 2019. De plus en 2019, Le Centre de jour a transformé ou redistribué une grosse partie du fruit de sa récolte.

Le jardin du Centre d'accueil de Jumet a connu de beaux aménagements en 2019. Outre le développement du potager, s'y sont greffés un poulailler et une ruche. Cette dernière est destinée à la production d'un miel local par la maison et pour les maisons d'accueil de L'Ilot, encourageant l'intérêt et la participation des résidents.

Pôle Ressources

Au service de ces différents 'axes de travail', un Pôle Ressources composé de talents, compétences et outils permettant d'assurer la gestion et le développement des aspects suivants : stratégie, lobbying, personnel, finances et comptabilité, communication, collecte de fonds, réseau informatique, infrastructures et logistique, secrétariat et administration. En lien constant avec le terrain, le Pôle ressource y est directement connecté.

Partenariats

L'Ilot s'inscrit dans de nombreuses dynamiques partenariales et intersectorielles afin d'affirmer son objectif de mettre fin au sans-abrisme via la mise en place de solutions durables et dignes à destination des publics en grande précarité.

Quelques exemples :

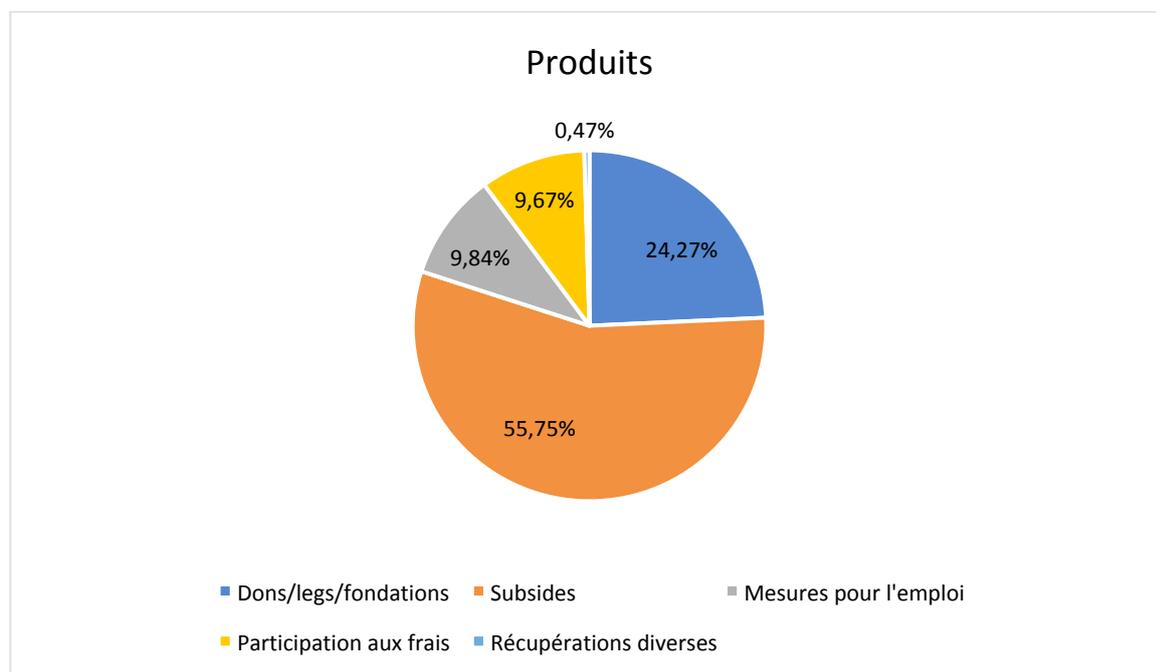
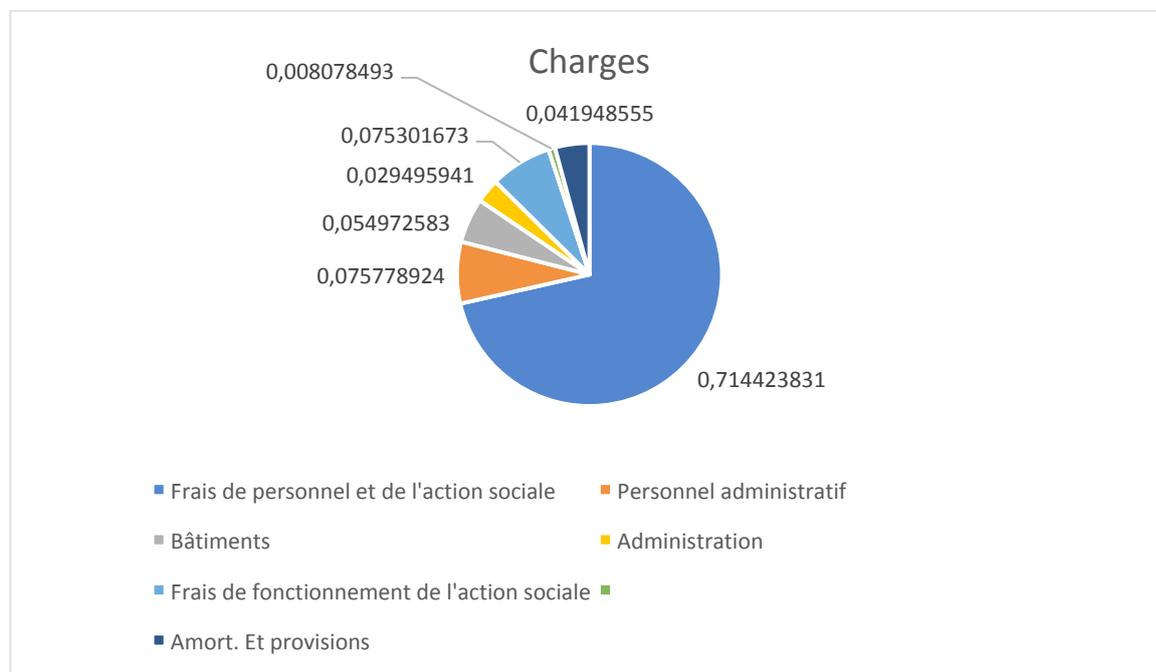
- En fin d'année 2019, L'Ilot a travaillé avec les acteurs du secteur sans-abri pour concevoir, avec le Ministre de l'action sociale bruxellois et son administration, le projet ISSUE, mis en place en 2020, et qui vise à monter des collaborations avec les SISP (sociétés de logement public) pour la mise à disposition temporaire (6 mois minimum) de logements en bon état situés dans des bâtiments en attente de rénovation lourde.

- Par ailleurs, tout au long de l'année, nos centres et maisons d'accueil travaillent de concert avec les acteurs du secteur, les CPAS, les asbl actives dans la lutte contre la précarité (ex: Article 27, le Relais social de Charleroi, etc.).

- Un de nos projets phares menés en partenariat est le projet *Jeunes en errance*, qui se développe à Bruxelles, et qui vise la création d'un centre de jour pour jeunes sans abri à Bruxelles dans les années à venir. On le sait, les réponses proposées par les pouvoirs publics aux problèmes des jeunes en errance sont trop souvent morcelées. Le ou la jeune n'est que trop rarement vu-e dans sa globalité, il ou elle est ballotté-e de service en service. Pour lutter contre cette intervention sociale « en silo », il faut davantage travailler l'intersectorialité des services que fréquentent les jeunes.

Partant de ce constat, un groupe constitué de huit institutions et associations issues de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale, de l'aide aux personnes sans abri et de la lutte contre la pauvreté ont sondé leurs secteurs respectifs pour déterminer, à partir de l'expertise de chacun des acteurs, un projet commun qui pourrait répondre de manière trans-sectorielle aux problématiques que rencontrent les jeunes Bruxellois et Bruxelloises les plus fragiles. Porté par ces huit institutions, dont L'Ilot, le projet retenu s'adressera à celles et ceux que d'aucuns appellent les jeunes « en errance » (sans-abri ou à risque de le devenir). Il s'est donné comme objectif de mettre fin au sans-abrisme des jeunes, via la création d'un centre de jour pour ces publics spécifiques, et se déclinera en objectifs axés sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes, c'est-à-dire leur capacité de décider ce qui fait sens pour elles et eux et les moyens nécessaires à leur parcours de résilience.

Les comptes de L'Ilot



L'Ilot - Compte de résultats

| <i>Charges</i> | <i>2018</i> | <i>2019</i> |
|---|---------------------|---------------------|
| Frais d'action sociale | 242.968,86 | 228.669,36 |
| Bâtiments | 209.508,98 | 248.183,41 |
| Administration | 133.389,95 | 133.164,62 |
| Frais communication et récolte de fonds | 179.050,91 | 111.293,31 |
| Frais de personnel | 3.172.028,97 | 3.567.509,55 |
| Amortissements & provisions | 158.635,33 | 189.384,14 |
| Frais financiers | 29.036,39 | 36.471,78 |
| Total dépenses | 4.124.619,39 | 4.514.676,17 |
| | | |
| <i>Produits</i> | <i>2018</i> | <i>2019</i> |
| Dons et legs | 820.786,00 | 910.496,74 |
| Subsides | 2.312.730,08 | 2.382.007,52 |
| Mesures pour l'emploi | 342.060,64 | 404.829,17 |
| Participation aux frais | 392.229,45 | 397.876,08 |
| Récupérations diverses | 12.142,26 | 18.608,03 |
| Patrimoine | 156,30 | 713,89 |
| Produit exceptionnel | | |
| Total recettes | 3.880.104,73 | 4.114.531,43 |
| | | |
| Résultat | -244.514,66 | -400.144,74 |

L'Ilot - Bilan

| <i>Passif</i> | <i>2018</i> | <i>2019</i> |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Capitaux propres | 1.474.450,99 | 1.129.953,91 |
| Provisions | 127.927,84 | 107.929,83 |
| Dettes > 1 an | 360.912,47 | 338.683,73 |
| Dettes < 1 an | 865.559,59 | 1.505.848,47 |
| Comptes de régularisation | 374.301,30 | 393.163,94 |
| Total passif | 3.203.152,19 | 3.475.579,88 |

| <i>Actif</i> | <i>2018</i> | <i>2019</i> |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Immobilisations | 1.866.412,28 | 1.925.864,60 |
| Créances | 904.461,70 | 841.941,45 |
| Valeurs disponibles | 427.056,90 | 699.066,98 |
| Comptes de régularisation | 5.221,31 | 8.706,85 |
| Total actif | 3.203.152,19 | 3.475.579,88 |

| | | |
|--------------------------------------|--------------------|----------------------|
| Fonds de roulement disponible | 96.879,02 | -349.297,13 |
| Besoin en fonds de roulement | -330.177,88 | -1.048.364,11 |
| Situation de trésorerie | 427.056,90 | 699.066,98 |

Siège central

Rue de l'Église, 73
1060 Bruxelles

Tél.: 02-537.20.41

Fax : 02-537.35.93

Email : info@ilot.be

N° d'entreprise : 0409.835.193

ONSS : 2991.69.33

TVA

Compte bancaire

IBAN : BE33 0017 2892 2946

BIC : GEBABEBB

Ce rapport d'activité existe aussi en néerlandais.
Il est disponible sur simple demande.